



Photocopieurs Connectés

Fourniture et installation

Règlement de la consultation

Novembre 2017

Sommaire

Sommaire	3
Identification de l'acheteur :	4
Objet de la consultation :	4
Date de remise des offres :	4
Article 1 – OBJET DE LA CONSULTATION :	5
Article 2 – CONDITIONS DE LA CONSULTATION :	5
Mode de consultation :	5
Décomposition en tranches et en lots :	5
Composition des candidats :	5
Durée du marché et délai d'exécution :	5
Délai de validité des offres :	5
Location – Achat :	5
Article 3 : COMPOSITION DU D.C.E ET PRESENTATION DES OFFRES :	6
Composition du D.C.E :	6
Présentation des offres :	6
Dossier de candidature	6
Projet de marché	6
Article 4 – JUGEMENT DES OFFRES :	7
Pondération des critères :	7
Article 5 : TRANSMISSION DES OFFRES :	7
Article 6 : AUTRES RENSEIGNEMENTS :	8



Identification de l'acheteur :

Epures, l'agence d'urbanisme de la Région stéphanoise,
46 rue de la télématique CS40801
42952 Saint-Etienne CEDEX 1

Objet de la consultation :

Fourniture et installation de photocopieurs connectés

Date de remise des offres :

Le vendredi 1^{er} décembre 2017 à 12 heures

Article 1 – OBJET DE LA CONSULTATION :

La présente mise en concurrence a pour objet la fourniture, l'installation, le paramétrage et le contrat de maintenance de deux photocopieurs connectés dans le cadre du renouvellement du parc existant.

Les besoins avec leurs spécifications techniques et la description des prestations sont indiqués dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières.

Article 2 – CONDITIONS DE LA CONSULTATION :

Mode de consultation :

L'agence d'urbanisme de la région stéphanoise lance une mise en concurrence selon sa procédure adaptée.

Décomposition en tranches et en lots :

Le marché est composé de 2 lots :

- Lot 1 : fourniture, installation, paramétrage d'un photocopieur couleur connecté et reprise de l'ancien matériel Canon
- Lot 2 : fourniture, installation, paramétrage d'un photocopieur couleur connecté et reprise de l'ancien matériel Ricoh

Composition des candidats :

Les entreprises auront la possibilité de se présenter sous forme de groupement solidaire.

Durée du marché et délai d'exécution :

La durée totale du marché est de 12 mois. (en cas de location cette durée peut être prolongée)

Délai de validité des offres :

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours, à compter de la date limite de remise des offres.

Location – Achat :

Le fournisseur pourra établir soit une proposition de location du matériel, soit une proposition de vente du matériel, soit les deux. L'établissement d'une seule des propositions ne constituera pas une cause de nullité de la réponse. Epures se réserve le droit d'opter pour l'une ou l'autre des solutions, après analyse des offres.

Article 3 : COMPOSITION DU D.C.E ET PRESENTATION DES OFFRES :

Composition du D.C.E :

Le dossier de consultation est remis gratuitement sur demande du candidat.

Il est téléchargeable sur le site suivant : <http://www.epures.com/>

Il se compose des pièces suivantes :

- le règlement de la consultation,
- le cahier des clauses techniques particulières.

Présentation des offres :

Les offres des candidats sont entièrement rédigées en langue française.

Dossier de candidature

Les candidats devront produire les documents suivants :

- Une lettre de candidature précisant si le candidat se présente seul ou en groupement (type imprimé DC1).
- Une déclaration de candidature (type imprimé DC2)
- Un dossier présentant l'entreprise, ses références, ses moyens mis en œuvre et la composition de l'équipe (qualification et CV).
- Une attestation de vigilance délivrée par l'urssaf

Les imprimés DC peuvent être obtenus sur internet

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-marches-publics>

Projet de marché

Les candidats auront à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes datées et signées par eux :

- Le règlement de consultation, visé et accepté
- Le cahier des Clauses Techniques Particulières, visé et accepté.
- Le/les devis datés et signés,
- la proposition détaillée avec toutes les informations nécessaires pour expliciter l'offre.
- Toutes informations visant à apprécier la qualité de la maintenance : garantie proposé en termes d'intervention, nombre de techniciens formés sur les machines proposées, lieu d'affectation de ces techniciens, pièces détachées à disposition et pour les pièces qui ne le sont pas, temps moyen d'approvisionnement.

Article 4 – JUGEMENT DES OFFRES :

L'offre économiquement la plus avantageuse est appréciée par lot en fonction des critères suivants :

Pondération des critères :

- 1- **Pertinence technique** (facilité d'utilisation, fiabilité, qualité d'impression, robustesse des appareils, caractère écologique : bruit émission d'ozone; consommation électrique, etc...) 30%
- 2- **Qualité de la maintenance** (garantie sur délais d'intervention, nombre de techniciens et localisation, approvisionnement en pièces détachées, etc...) 30%
- 3- **Coûts matériel / maintenance** 30%
- 4- **Respect et conformité** des fonctionnalités obligatoires demandées (10%)

Afin de juger de la qualité technique de l'offre, le candidat s'engage à effectuer, si l'agence le demande, dans ses locaux une démonstration des appareils proposés dans les 10 jours suivants la date limite de remise des dossiers. Lors de cette démonstration l'agence pourra demander des tests d'impression sur des documents produits par elle.

L'option éventuelle de reprise sera distincte du prix unitaire de base proposé.

Article 5 : TRANSMISSION DES OFFRES :

Les offres seront remises sous plis cachetés, soit par lettre recommandée avec accusé de réception, soit contre récépissé avant le :

Le vendredi 1^{er} décembre 2017 à 12 heures

à l'adresse suivante :

Epures, l'agence d'urbanisme de la Région stéphanoise,
A l'attention de Monsieur Frédéric BOSSARD - Directeur
46 rue de la télématique CS 40801
42952 Saint-Etienne CEDEX 1

Les dossiers dont le récépissé de remise ou l'avis de réception seraient délivré après la date et l'heure limite indiquées ci-dessus, ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus ; ils seront renvoyés à leurs auteurs.

Article 6 : AUTRES RENSEIGNEMENTS :

Pour obtenir des renseignements d'ordre administratif et technique qui leur seraient utiles lors de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres leurs questions sur l'adresse e-mail suivante :

Contact administratif : mdevun@epures.com

Contacts techniques : gtriollier@epures.com



46 rue de la télématique
CS 40801 – 42952 Saint-Etienne CEDEX 1
tél : 04 77 92 84 00 fax : 04 77 92 84 09
mail : epures@epures.com – Web : www.epures.com